



RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 02456

Numéro SIREN : 483 935 995

Nom ou dénomination : ABC DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2013 sous le numéro de dépôt A2013/013594

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULOUSE**



1713686

Dénomination : ABC DEVELOPPEMENT
Adresse : 8 rue Jean Moulin 31130 Balma -FRANCE-

n° de gestion : 2005B02456
n° d'identification : 483 935 995

n° de dépôt : A2013/013594
Date du dépôt : 16/09/2013

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation de
l'EURL ABC DEVELOPPEMENT en Société par
Actions Simplifiée du 12/09/2013



1713686

Déposé au greffe du tribunal de commerce
de Toulouse le

16 SEP. 2013

enregistré sous le numéro :
N° de gestion :

13594
2005 02456

Société ABC DEVELOPPEMENT

8, rue Jean MOULIN
31130 BALMA

483 935 995 RCS TOULOUSE

Rapport du Commissaire à la Transformation

de l'EURL ABC DEVELOPPPEMENT

en Société par Actions Simplifiée

Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013



En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée, en application des dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 25 août 2013, nous avons établi le présent rapport :

- sur la situation de la société (art L 223.43 du Code de Commerce),
- sur notre appréciation de la valeur des biens composant l'actif social,
- sur les avantages particuliers,
- sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social (art L 224-3 du Code de Commerce).

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Cette doctrine requière la mise en œuvre de diligences destinées :

- d'une part, à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.
 - d'autre part, à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.
- 

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été communiqué l'existence d'avantage particulier.

La synthèse de notre analyse de la situation de la société est la suivante :

Nous nous sommes basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2012 et sur l'évolution des comptes au vu des éléments comptables disponibles sur 2013 jusqu'au 30 juin. La lecture de ces comptes annuels montre que la trésorerie immédiate de 65 k€, augmentée des créances à court terme permet de faire face à la totalité des dettes. Les six premiers mois de l'exercice sont l'exact reflet de l'activité de 2012.

Au vu de ces éléments favorables, et dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à Toulouse, le 12 septembre 2013

Le commissaire à la transformation

Vincent CAZAL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. CAZAL', written over the printed name.